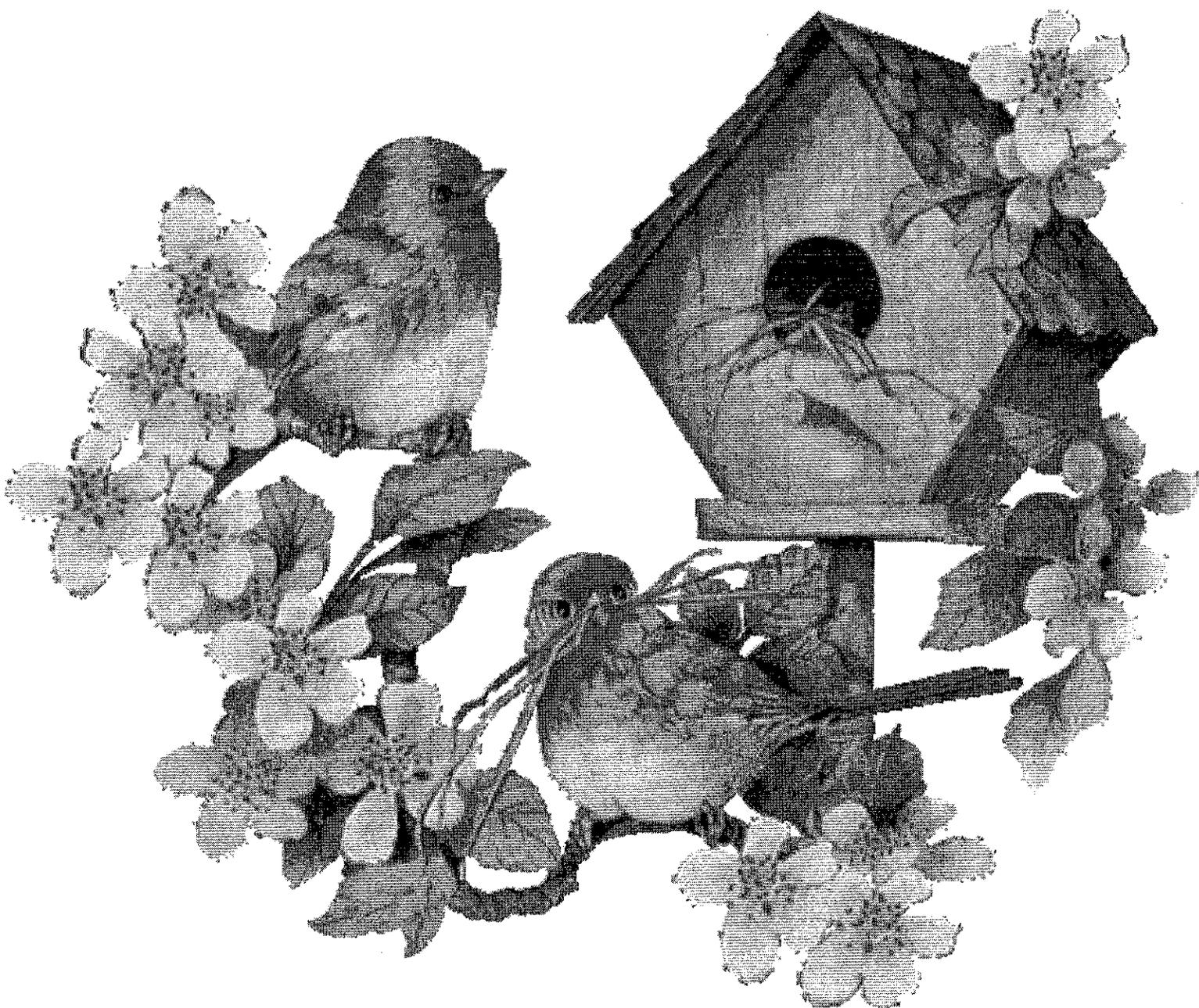


NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le
Villa-Foie

juin 2013

Volume 6, Numéro 6



CONSEIL MUNICIPAL

M. Yvon Lampron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, MME LOUISE LEBLANC
comité de l'hygiène du milieu

SIÈGE NO.2, MME CLAUDE MONGEAU
comité loisirs, culture et famille

SIÈGE NO.3, MME KIMBERLEY RASPA
comité de la sécurité publique

SIÈGE NO.4, M. PIERRE FISCHER
comité des travaux publics

SIÈGE NO.5, MME MARGUERITE ST-PIERRE
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.6, M. CLAUDE LANDRY
comité finance et administration

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Isabelle Dumont, directrice générale, sec.-trés., g.m.a., niv. 1

Tél.: 819 336-2744

Télec.: 819 336-2030

Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE BON-CONSEIL ET PAVILLON

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-2744

Télec.: 819 336-2030

Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Tél.: 9-1-1

Styven Lafrenière, directeur

BIBLIOTHÈQUE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

Tél.: 819 336-2967

Dominique St-Germain, coordonnatrice

Lundi : 9h30 à 11h00

Mardi : 18h30 à 20h00

Samedi : 9h30 à 11h00

NOTE: Fermée les jours de congés fériés

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

LUNDI 3 juin 2013 à 20h00

LUNDI 8 juillet 2013 à 20h00

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 6 mai 2013

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012

Dépôt est fait des états financiers consolidés 2012 préparés par Forcier, Beaudry, Landry comptables agréés.

VACANCES DES EMPLOYÉS

Il est résolu d'autoriser les vacances des employés telles que l'annexe « A » datée du 6 mai 2013.

TONTE DES FOSSÉS

Étant donné l'application de la politique relativement à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné les prix reçus :

Entreprises Alain Bélanger	75,00 \$ /h
Entreprises Bailey	77,50 \$ /h

En conséquence, il est résolu d'octroyer le contrat pour la tonte des fossés à Entreprises Alain Bélanger au coût de 75,00 \$ /h plus taxes.

APPEL D'OFFRES INGÉNIEURS PAVAGE RUE CÉCILE

Étant donné que dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, la municipalité entend effectuer le pavage de la rue Cécile;

Étant donné que selon la Loi sur les ingénieurs, tous travaux dont le coût excède 3 000 \$ sur les voies publiques nécessitent des plans et devis préparés par un ingénieur;

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres par invitation auprès d'une firme d'ingénieurs pour la préparation d'un devis technique et la surveillance des travaux pour le pavage de la rue Cécile qui est une rue secondaire en milieu résidentiel selon le plan de lotissement.

APPEL D'OFFRES PARTIE DU PAVAGE STATIONNEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE

Étant donné que dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, la municipalité entend refaire

une partie du pavage du stationnement du Centre Communautaire;

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres par invitation pour effectuer le pavage d'une partie du stationnement du Centre Communautaire. Il est de plus résolu de s'assurer préalablement de la qualité du sol.

APPEL D'OFFRES PAVAGE D'UNE PARTIE DE LA COUR DU GARAGE MUNICIPAL

Étant donné que dans le cadre du programme triennal d'immobilisations, la municipalité entend effectuer le pavage d'une partie de la cour du garage municipal;

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres par invitation pour le pavage d'une partie du stationnement du garage municipal. Il est de plus résolu de s'assurer préalablement de la qualité du sol.

INSTALLATION VARIATEUR DE VITESSE STATION DE POMPAGE

Étant donné la recommandation de la firme Gaétan Bolduc & Associés Inc. concernant le changement de la deuxième (2^e) pompe installée pour contrôler le débit de distribution d'eau potable;

Il est résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'un variateur de vitesse industriel 50HP à la station de pompage au coût de 16 585,78 \$ à même le fonds sur la taxe d'essence.

APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres par invitation pour le déneigement des trottoirs pour les années 2013-2014, 2014-2015.

APPEL D'OFFRES COLLECTE ET TRANSPORT MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RÉCUPÉRATION

Étant donné l'application de la politique relative à

l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'aller en appel d'offres public selon la Loi pour la collecte et le transport des matières résiduelles et la récupération pour une période de trois (3) ans.

RENOUVELLEMENT ADHÉSION À COPERNIC

Il est résolu de renouveler l'adhésion à Copernic (Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet) pour l'année 2013 au montant de 50,00 \$.

BIBLIOTHÈQUE

A) ASSEMBLÉE ANNUELLE CRSBP

Il est résolu d'autoriser Madame Dominique St-Germain, coordonnatrice et Madame Louise Leblanc, répondante à assister à l'assemblée annuelle du Réseau Biblio qui se tiendra le 7 juin 2013 à Nicolet. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

B) NOUVEL HORAIRE

Étant donné la recommandation de la coordonnatrice, Madame Dominique St-Germain suite à une rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque municipale;

Il est résolu d'autoriser le nouvel horaire suivant pour la bibliothèque :

lundi	9h30 à 11h00
mardi	18h30 à 20h00
samedi	9h30 à 11h00

C) RÈGLEMENTS

Étant donné la recommandation du CRSBP à la coordonnatrice, Madame Dominique St-Germain lorsqu'elle a suivi sa formation dispensée gratuitement pour les nouvelles coordonnatrices;

Il est résolu d'adopter les règlements de la bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Bon-Conseil tels que présenté à l'annexe « A ».

D) REMERCIEMENTS DON SSJB

Il est résolu de faire parvenir une lettre de remerciements à la Société St-Jean-Baptiste section locale Bon-Conseil pour l'aide financière au montant de

287 \$ pour l'achat de volumes pour la bibliothèque municipale.

E) AMÉLIORATIONS LOCATIVES BIBLIOTHÈQUE

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné la volonté du conseil municipal de rendre le local de la bibliothèque plus attrayant et convivial;

Il est résolu d'autoriser un budget de 3 000 \$ pour le rafraîchissement de la bibliothèque (peinture, matériel, main d'oeuvre).

ADOPTION RÈGLEMENT D'ABROGATION EMPRUNT CASERNE INCENDIE

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Règlement 2013-348

RÈGLEMENT NO. 2013-348 ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 2012-338 RELATIVEMENT À L'AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATION DE LA CASERNE INCENDIE

Étant donné l'adoption du règlement d'emprunt 2012-338 au montant de 414 966,39 \$ pour l'agrandissement et la rénovation de la caserne incendie;

Étant donné l'approbation par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en date du 4 juin 2012;

Étant donné la rencontre du 17 juillet 2012 des deux conseils municipaux, village et paroisse où il a été réévalué le projet d'agrandissement de la caserne-incendie;

Étant donné que les prévisions budgétaires pour ce projet ont augmenté de plus de 30% et qu'il semble difficile de rencontrer notre objectif financier du début de ce projet;

Étant donné que les prévisions budgétaires déposées par la municipalité paroisse en vue de construire une caserne neuve ailleurs dépassent nos prévisions d'investissement;

Étant donné le contexte, la municipalité village a signifié à la municipalité paroisse l'abandon du projet et propose

plutôt que chaque municipalité se dote d'un poste-incendie semblable à celui de Sainte-Clotilde-de-Horton. Ainsi, chaque municipalité aurait son poste-incendie sur son territoire et cette formule serait la plus économique car nous évitons la construction et/ou l'agrandissement de bâtiments;

Étant donné que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 8 avril 2013;

Il est proposé par Monsieur Claude Landry, appuyé par Madame Kimberley Raspa et résolu que le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil abroge le règlement d'emprunt 2012-338 relativement à l'agrandissement et à la rénovation de la caserne incendie.

ARTICLE 2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ACQUISITION ET DISPOSITION D'ACTIFS

A) ACHAT TRACTEUR CRAFTMAN

Étant donné qu'il y a lieu de remplacer les tracteurs à pelouse Club Cadet et Grasshopper;

Étant donné qu'un tracteur neuf, équipé selon les besoins exprimés coûte environ 3 700,00 \$ plus taxes;

Étant donné que nous avons trouvé un tracteur usagé à vendre presque neuf sur les annonces classées;

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser l'achat d'un tracteur à pelouse usagé Craftman de type industriel 2012 ayant 10 heures d'utilisation, 26HP et une coupe de 54 pouces au coût de 2 250,00 \$ de Monsieur Alain Lemieux.

B) CLUB CADET

Étant donné l'application de la politique relative à la disposition d'actifs;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente du tracteur Club Cadet 1995 au prix de 700,00 \$ négociable.

C) GRASSHOPPER INDUSTRIEL

Étant donné l'application de la politique relative à la disposition d'actifs;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente du tracteur Grasshopper industriel 2001 au prix de 2 000,00 \$ négociable.

D) TRACTEUR JOHN DEERE

Étant donné l'application de la politique relative à la disposition d'actifs;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente du tracteur John Deere au prix de base de 4 000,00 \$ négociable.

ENTREPOSAGE D'EFFETS (EXPULSION PAR HUISSIER)

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a entreposé, par obligation, les effets d'un locataire évincé par son propriétaire durant 60 jours conformément à la Loi;

Étant donné que ledit locataire devait payer les frais de transport et d'entreposage pour récupérer ses biens;

Étant donné que le délai de 60 jours est arrivé à échéance le 8 avril 2013 et que le locataire n'a toujours pas réclamé et payé ses frais;

En conséquence, il est résolu de faire don des effets entreposés au vestiaire administré par Madame Monique Audet.

PUITS NO. 5

Il est résolu de mandater Hydro-Ressources Inc. afin de soumettre une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant la construction du puits no. 5.

SERVICE INCENDIE

A) ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 2 octobre 2012;

Étant donné l'application de la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné les prix reçus :

	Aréo-Feu	CMP Mayer
8 ceintures de pompiers	264,00 \$	264,00 \$
2 lances	620,00 \$	1 230,00 \$

En conséquence, il est présolu d'autoriser l'achat de 8 ceintures et 2 lances chez Aréo-Feu au coût de 884,00 \$ plus taxes.

B) DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2013

Dépôt du procès-verbal du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton tenu le 16 avril 2013.

C) FRAIS DE GARDE

Étant donné le refus en date du 7 février 2013 par les officiers incendie de l'échelle salariale proposée pour les frais de garde;

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 16 avril 2013;

Étant donné que le directeur incendie, Monsieur Styven Lafrenière et l'officier, Monsieur Louis-Philippe Allard ont confirmé lors de la rencontre du comité incendie ne pas faire de nouvelles demandes d'ajustement salariales pour les frais de garde avant 2022;

Il est résolu d'autoriser la rémunération pour un (1) officier par fin de semaine répartie entre les cinq (5) officiers de mai 2013 à décembre 2022 à 100,00 \$ par fin de semaine. Tout nouvel officier sera informé à l'embauche ou lors de sa nomination de cette disposition.

D) DISPOSITION CAMIONS INCENDIE

Étant donné l'achat de nouveaux camions incendie;

Étant donné l'application de la politique relative à la disposition d'actifs;

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 16 avril 2013;

Il est résolu d'autoriser la mise en vente des camions incendie par appel d'offres selon le prix de base suivant :

autopompe	1 500,00 \$
unité de service	1 500,00 \$
citerne	4 000,00 \$

E) DÉFIBRILLATEUR

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse a fait parvenir une résolution au comité incendie concernant l'achat d'un défibrillateur;

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 16 avril 2013;

Il est résolu de ne pas autoriser l'achat d'un défibrillateur.

F) PRÉSENTATION DES CAMIONS INCENDIE

Étant donné l'achat de quatre (4) nouveaux camions incendie;

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 16 avril 2013;

Il est résolu d'organiser deux portes ouvertes : soit le 2 juin 2013 à Sainte-Clotilde-de-Horton et le 8 ou 9 juin 2013 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil de 13h00 à 16h00 afin de présenter les nouveaux camions incendie à la population. Un montant de 500,00 \$ est alloué par le village et la paroisse à cet effet pour la porte ouverte de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. Les dates restent à valider avec le directeur incendie et son équipe.

G) ORDINATEUR

Étant donné que le disque dur de l'ordinateur portable du service incendie a dû être changé;

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné les prix reçus : 9^e Bit 269,99 \$ plus taxes, Buropro 329,99 \$ plus taxes;

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 16 avril 2013;

Il est résolu d'autoriser l'achat du logiciel Microsoft Office au coût 269,99 \$ plus taxes chez 9^e Bit.

H) OREILLETES

Étant donné la recommandation du comité inter-municipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil / Sainte-Clotilde-de-Horton en date du 16 avril 2013;

Il est résolu d'autoriser l'achat de cinq (5) oreillettes pour un coût maximum de 15,00 \$ chacune.

INSCRIPTION COURS DE SECOURISME

Étant donné que la CSST nous oblige à avoir une personne formée en cours de secourisme durant les heures de travail;

Il est résolu d'autoriser l'inscription gratuite de Monsieur Steve Desharnais au cours de secourisme dispensé par Action Secours qui se tiendra les 2 et 9 mai 2013. Les frais de déplacement et de représentation seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

SURPRESSEURS ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Étant donné qu'il y a lieu de faire faire une inspection et vérification des équipements et des composantes ainsi qu'une analyse vibratoire des surpresseurs et de leurs moteurs à l'assainissement des eaux usées installés en 1995;

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser Gaétan Bolduc & Associés Inc. à faire un rapport complet des surpresseurs au coût de 1 495,00 \$ plus taxes.

CALIBRATION SYSTÈME DE MESURE DE DÉBIT ASSAINISSEMENT DES EAUX

Étant donné que le MDDEP (Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs) demande que l'étalonnage du poste de pompage à l'affluent des étangs sur la rue St-Lambert soit fait chaque année;

Étant donné les soumissions demandées et les prix reçus : Avizo Experts-Conseils 925,00 \$ plus taxes; Gaétan Bolduc & Associés Inc. 855,00 \$ plus taxes;

En conséquence, il est résolu d'autoriser et de mandater Gaétan Bolduc & Associés Inc. pour

l'étalonnage du poste St-Lambert au coût de 855,00 \$ plus taxes.

PISTE CYCLABLE

Étant donné la demande de la municipalité en juin 2013 à Réseaux Plein Air Drummond demandant un changement de tracé pour le centre du village;

Étant donné que suite à l'analyse de la situation dans la configuration actuelle, le projet d'ajout de bandes de stationnement sur rue n'est pas réalisable selon le cahier de normes du MTQ;

Étant donné que selon l'avis préliminaire du RPAD, le parcours de la voie cyclable est parfait du point de vue cycliste qui cherche un parcours le plus linéaire possible;

Étant donné la recommandation du RPAD d'effectuer une démarche auprès du MTQ afin de reconfigurer les voies de circulation de sorte à rendre le stationnement sur rue disponible;

En conséquence, il est résolu de donner suite à la recommandation de Réseaux Plein Air Drummond afin d'effectuer une démarche auprès du MTQ afin de reconfigurer les voies de circulation.

CHANGEMENT ÉCLAIRAGE DÉVELOPPEMENT DU RUISSELET DU PARC BOISÉ

Étant donné l'installation de luminaires de rue au LED dans le développement du Ruisselet du Parc Boisé en 2012;

Étant donné que certains citoyens du secteur trouvent l'éclairage trop faible;

Étant donné qu'après études et vérifications, nous avons fait part à la compagnie CM3 des observations des citoyens et de la municipalité;

Étant donné que ladite compagnie s'engage à remplacer les luminaires sans frais;

Il est résolu d'autoriser la compagnie CM3 à remplacer les luminaires au LED 48W par des 72W à leurs frais.

RÈGLEMENTS D'URBANISME

Étant donné la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 18 février 2013 suite

à leurs travaux de révision de toute la réglementation en urbanisme demandée par le conseil en 2011;

Étant donné l'étude par le conseil en comité plénier tenu le 22 avril 2013, des modifications proposées par le comité consultatif d'urbanisme concernant les règlements d'urbanisme;

Il est résolu de transmettre l'ensemble des modifications à la MRC Drummond pour vérification de notre nouveau règlement d'urbanisme.

ARCHITECTE PATINOIRE COUVERTE

Étant donné le mandat octroyé à la firme d'architectes Demers Pelletier concernant le projet de la patinoire couverte;

Étant donné que le projet de la patinoire couverte présenté par la firme Demers Pelletier, architectes dépasse le budget de 600 000 \$ établi par le conseil municipal;

Étant donné la proposition de l'architecte de réaliser le projet de la patinoire couverte sans la dalle de béton;

Étant donné que le comité de la patinoire couverte n'est pas d'accord avec cette option;

Étant donné que la firme d'architectes ne semble pas voir d'autres alternatives pour la réalisation de l'ensemble du projet;

Il est résolu de mettre fin au mandat de la firme Demers Pelletier architectes dans le projet de la patinoire couverte. Il est de plus résolu de défrayer seulement 15,96% à savoir 2 490,00 \$ plus taxes du travail effectué à ce jour dans ce mandat au montant total de 15 600,00 \$ plus taxes.

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES RUE ST-FÉLIX

A) ADOPTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT DONT LES TRAVAUX SONT ASSURÉS PAR UNE SUBVENTION

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Règlement 2013-349

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 380 760 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE LA RUE ST-FÉLIX.

Étant donné qu'un avis de motion a dûment été donné à la séance ordinaire du 8 avril 2013;

Étant donné que la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village peut se prévaloir de l'allègement des approbations requises décrété par l'article 1093.1 du code municipal pour un règlement d'emprunt dont les dépenses sont assurées par le gouvernement du versement d'une subvention;

Étant donné que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire confirme dans une correspondance datée du 27 juillet 2012 leur contribution financière;

En conséquence, il est résolu que le conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ordonne et statue par le présent règlement ce qui suit, à savoir :

Le conseil décrète ce qui suit :

Article 1. Le conseil est autorisé à effectuer les travaux de réfection des infrastructures de la rue St-Félix tels qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par Michel Bérubé, ingénieur chez PLuritec en date du 12 avril 2013, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 971 234,07 \$ pour les fins du présent règlement.

Article 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 380 760 \$ sur une période de vingt (20) ans afin de financer la part du gouvernement du Québec dans le cadre du programme PIQM et ce, à coût nul pour les contribuables et d'affecter une somme de 162 008,51 \$ à même le surplus.

Article 4. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement et plus

particulièrement la subvention à être versée par le programme de transfert de la taxe fédérale d'accise sur l'essence au montant de 282 000 \$ et de la contribution du Québec dans le cadre du PIQM au montant de 380 760 \$.

Article 6. Pour défrayer une partie du coût des travaux décrétés par le présent règlement soit la somme de 104 228,81 \$, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé en une seule fois conformément à l'article 81 de la loi sur la fiscalité municipale sur tous les immeubles industriels imposables situés sur la rue St-Félix qui bénéficient immédiatement d'une structure de rue industrielle, une taxe spéciale à un taux suffisant basé sur l'évaluation foncière tel qu'il apparaît au rôle d'évaluation.

Article 7. Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention lorsqu'il s'agit d'une diminution du terme décrété au présent règlement.

Article 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

B) OCTROI DE CONTRAT TRAVAUX RUE ST-FÉLIX

Étant donné l'appel d'offres public conformément à la loi;

Étant donné qu'à l'ouverture, les résultats furent les suivants :

Excavation J.Noël Francoeur Inc	668 844,93 \$
Sintra	687 672,37 \$
Excavation Tourigny Inc	725 473,35 \$
Excavation Mc.B.M. inc	794 362,44 \$
Gagné Excavation Ltée	822 884,98 \$
Construction Lemay Inc	899 241,78 \$
Sablère Warwick Ltée	995 114,37 \$

Étant donné que l'analyse des soumissions a démontré la conformité de tous les soumissionnaires;

Étant donné la recommandation de Michel Bérubé, ingénieur chez Pluritec en date du 3 mai 2013 suite à l'analyse des soumissions;

Il est résolu d'octroyer le contrat pour la réfection des infrastructures de la rue St-Félix à Excavation J.Noël Francoeur Inc au coût de 668 844,93 \$ conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt pour la subvention du PIQM par le MAMROT.

C) FIRME DE LABORATOIRES

Étant donné la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Étant donné la liste de prix reçus :

	Exp	LVM
frais de déplacement	0,50 \$ /km	0,54 \$ /km
nucléodensimètre	11,00 \$ /h	8,00 \$ /h
chargé de projet	120,00 \$ /h	98,00 \$ /h
technicien chantier	55,00 \$ /h	55,00 \$ /h
secrétariat	50,00 \$ /h	45,00 \$ /h
granulométrie sable	62,20 \$ /unité	64,00 \$ /unité
granulométrie pierre	94,35 \$ /unité	98,00 \$ /unité
essai proctor	122,40 \$ /unité	128,00 \$ /unité
cylindre béton	26,35 \$ /unité	27,00 \$ /unité
analyse enrobé	155,55 \$ /unité	159,00 \$ /unité

En conséquence, il est résolu d'autoriser le mandat à la firme de laboratoires LVM pour les analyses requises pour les travaux de la rue St-Félix.

ENTENTE INTER-MUNICIPALE BIBLIOTHÈQUE

Étant donné que l'entente inter-municipale bibliothèque entre le village et la paroisse vient à échéance le 4 mai 2013;

Étant donné qu'il est difficile pour les membres des deux (2) conseils de se rencontrer avant la fin de l'entente;

Il est résolu d'entériner l'envoi d'une lettre datée du 23 avril 2013 à la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil concernant un projet d'entente inter-municipale pour la bibliothèque d'une durée d'un (1) an. Ainsi cela permettra de poursuivre les activités à la bibliothèque et aux municipalités de négocier une autre entente à long terme s'il y a lieu.

PROJET DE LOI-CADRE SUR LA DÉCENTRALISATION

Étant donné que plus que jamais, le développement des régions du Québec passe par une véritable décentralisation des pouvoirs pertinents au développement local et régional et répond au vœu des

élus municipaux d'occuper d'une façon dynamique le territoire en ayant en mains les leviers essentiels pour assurer le développement durable des collectivités locales et supra-locales;

Étant donné que la Fédération québécoise des municipalités travaille depuis plus de 20 ans à faire reconnaître l'importance que représente l'enjeu de la décentralisation dans l'occupation dynamique du territoire et le rôle déterminant des MRC dans la réussite de cette décentralisation;

Étant donné que le gouvernement du Québec par la voix de sa première ministre lors du discours inaugural en novembre 2012 s'est engagé à adopter une loi-cadre sur la décentralisation au cours de son présent mandat, engagement confirmé par la nomination d'un sous-ministre associé aux régions au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dédié à l'élaboration du projet de loi-cadre sur la décentralisation annoncé pour le printemps 2013;

Étant donné que la première ministre, Madame Pauline Marois réaffirmait son intention lors du congrès de la Fédération québécoise des municipalités du mois de septembre 2012 à l'effet d'adopter une loi-cadre sur la décentralisation dans un horizon court;

Étant donné que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Sylvain Gaudreault confirmait à la FQM cet engagement de présenter dès ce printemps une loi-cadre sur la décentralisation;

Étant donné que l'une des plus grandes réussites du Québec en matière de décentralisation et ce, à l'échelon de la MRC est la Politique nationale de la ruralité dont le succès a été amplement reconnu par l'Organisation de coopération et de développement économiques dans son examen des politiques rurales du Québec réalisé en juin 2010;

Étant donné que l'Organisation de coopération et de développement économiques concluait ce rapport en affirmant que « Le Québec doit renforcer le pouvoir politique supralocal » précisant que selon le principe de la subsidiarité, la MRC est le niveau administratif le plus pertinent pour une approche territoriale renforcée et porteuse d'avenir;

Étant donné que plusieurs politiques et programmes gouvernementaux en plus de la

Politique nationale de la ruralité reconnaissent déjà l'échelon supra-local (MRC) comme niveau pertinent de délégation de responsabilités et de compétences tels les schémas d'aménagement et de développement des territoires, les schémas de couverture de risques, la gestion des matières résiduelles et la gestion du transport collectif;

Étant donné que l'entité MRC est le lieu reconnu de la complémentarité rurale-urbaine, dimension incontournable d'une dynamique territoriale forte qui se doit d'être reconnue et inscrite dans la future loi-cadre sur la décentralisation;

Étant donné que les associations municipales ont signé en 2004 un protocole d'entente avec le gouvernement du Québec dans le but d'entamer le processus de décentralisation mais que celui-ci ne s'est jamais véritablement concrétisé;

Étant donné que la Fédération québécoise des municipalités déposait un mémoire en 2005 plaidant pour un projet de loi-cadre sur la décentralisation « Pour un État de proximité et une autonomie des communautés » suite à une large consultation de ses membres et où l'on affirmait que toute démarche de décentralisation devrait tendre au renforcement des MRC, les reconnaissant comme lieu privilégié de la démocratie locale et du transfert de compétences pour une dynamique accrue des territoires;

Étant donné qu'en 2010, la Fédération québécoise des municipalités réitérait la volonté que la MRC soit l'instance reconnue dans la mise en œuvre de la loi-cadre sur l'occupation et la vitalité des territoires et que cette résolution a reçu l'appui de plus de 600 municipalités et MRC;

Étant donné que le momentum politique actuel sans précédent et l'invitation du présent gouvernement de concrétiser la décentralisation et ainsi, doter les régions de véritables leviers essentiels à leur développement;

Il est résolu de demander au gouvernement du Québec de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013;

De confirmer dans cette loi, l'échelon supra-local qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec;

D'acheminer copie de la présente résolution à la première ministre, Madame Pauline Marois, au ministre

des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité et à la Fédération québécoise des municipalités.

DIVERS

A) ARCHITECTE/INGÉNIEUR PATINOIRE COUVERTE

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'octroyer le contrat à la firme Tonaxeli Inc. pour l'exécution des plans et devis d'architecture ainsi que des plans d'ingénierie pour le projet de la patinoire couverte au coût de 15 000,00 \$ plus taxes.

B) LETTRE DE FÉLICITATIONS ACTIVITÉ SALON ARTISANAT

Étant donné le salon de l'artisanat tenu les 27 et 28 avril dernier au Centre Communautaire Bon-Conseil;

Il est résolu de faire parvenir une lettre de félicitations à Madame Marielle Vallée de l'Aféas pour souligner le succès de cette activité.

C) LETTRE DE FÉLICITATIONS TALENTS DE CHEZ NOUS

Étant donné l'activité Les Talents de chez nous organisée par la Pastorale paroissiale le 13 avril 2013;

Il est résolu de faire parvenir une lettre de félicitations pour la réussite de l'activité.

Comité loisirs, culture et famille :

Concernant le projet de la patinoire, il y a 2 points à l'ordre du jour.

Comité de la sécurité publique :

10/04 : À titre de mairesse suppléante, assisté à la rencontre de Centraide à la Pente Douce. Des prix pour les bénévoles et aux entreprises furent remis.

24/04 : Réunion de la SQ (Sûreté du Québec) avec les responsables des comités Bon voisin, bon œil. La conclusion de la rencontre fut que c'est sensiblement tranquille concernant le vandalisme, il reste la vitesse.

Maire :

14/04 : Assisté à l'ouverture des fêtes du 150^e de Sainte-Brigitte-des-Saults. Nous avons reçu la livraison des camions incendie. Il y en a 3 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil et 1 à Sainte-Clotilde-de-Horton.

30/04 : Assisté à l'assemblée générale de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond à Saint-Cyrille-de-Wendover. Il y a une croissance significative du développement des affaires.

03/05 : Il y a eu assemblée générale de la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) dont nous sommes membres. Les actifs sont passés de 631 957 \$ (2004) à 20 524 000 \$ (2012).

La Sûreté du Québec section MRC Drummond a accepté de participer à un projet pilote ainsi certains véhicules seront équipés de défibrillateur externe automatisé.

Éco Entreprises Québec compense pour la collecte sélective. Cela est bon pour protéger l'environnement et c'est payant de recycler. Nous avons déjà reçu certains versements échelonnés sur 2010-2011 et 2012.

Rapport des comités

Comité de l'hygiène du milieu :

Il y a eu rencontre avec Carrefour jeunesse-emploi pour la sélection du Trio Desjardins Apprenti-Stage et Travail-Été.

3 employeurs se sont inscrits pour Apprenti-Stage soit CDSE (Commission de développement Socio-économique), Accueil Bon-Conseil et municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. 7 jeunes ont donné leur nom. Pour Travail-Été, l'Accueil Bon-Conseil et la CDSE se sont inscrits et c'est la CDSE qui a été retenue.

infocrimeTM
1800 711 1800



Vous aimeriez être informés des développements des services des bibliothèques membres du Réseau BIBLIO CQLM, des nouveautés et des sujets d'actualités littéraires?

C'est facile! Inscrivez-vous dès aujourd'hui à l'infolettre publiée au minimum 10 fois par année entre septembre et juin. Une façon simple d'être bien renseigné et de garder contact avec votre bibliothèque municipale.

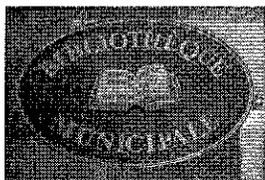
Comment?



En vous rendant sur le portail www.mabibliotheque/cqlm et en cliquant sur l'enveloppe située complètement au bas de la page, à droite.

Facile et gratuit!

L'équipe de la bibliothèque municipale



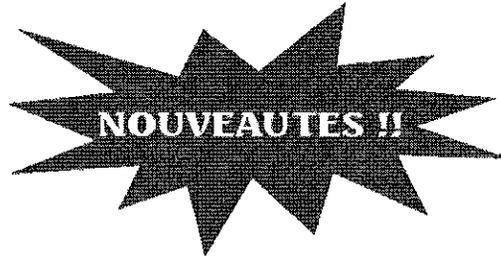
Bénévoles pour la bibliothèque

La bibliothèque de Notre-Dame-du-Bon-Conseil est à la recherche de bénévoles pour offrir ses services sur une base régulière afin d'accomplir différentes tâches telles le prêt et le retour de livres, replacer les livres, accueillir les nouveaux membres et plusieurs autres tâches connexes.

Si vous êtes intéressés (es), n'hésitez pas à me rejoindre.

Mme Dominique St-Germain

Coordonnatrice, bibliothèque municipale de Notre-Dame-du-Bon-Conseil



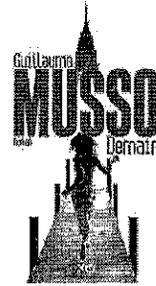
Pour les adultes:

Auteur:

Rosette Laberge
 Jean-Pierre Charland
 Michel Langlois
 Harlen Coben
 Pauline Gill
 Castle(série télé)
 Nortan Hadler
 James Redfield
 Guillaume Musso

titre:

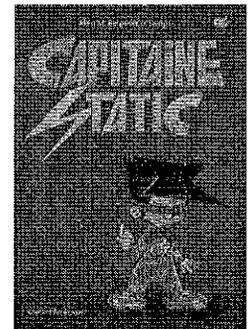
Junior tome 4
 Une vie nouvelle
 Le mouton noir
 Ne t'éloigne pas
 Gaby
 Vague de chaleur
 Repenser le vieillissement
 La douzième prophétie/L'heure décisive
 Demain



Pour les jeunes et ados:

Géronimo Stilton
 Alain Bergeron
 Patrick Sobral

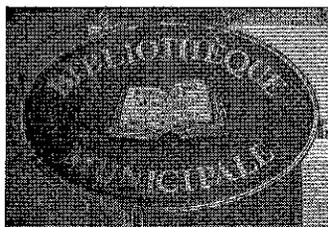
Pas touche à la pierre à feu
 Capitaine Static / La bande des trois
 Les Légendaires / tome 5-8-9



Plusieurs Mangas comme: Kilari, Vampire Knight, Amour sucré, Princess Nightmare ont été achetés.

Venez nous rencontrer dans une nouvelle ambiance, un nouvel aménagement. Il nous fera plaisir de vous guider dans vos choix de lecture.

Dominique St-Germain
 coordonnatrice



VENTE de VOLUMES ÉLAGUÉS: 8 - 9 juin

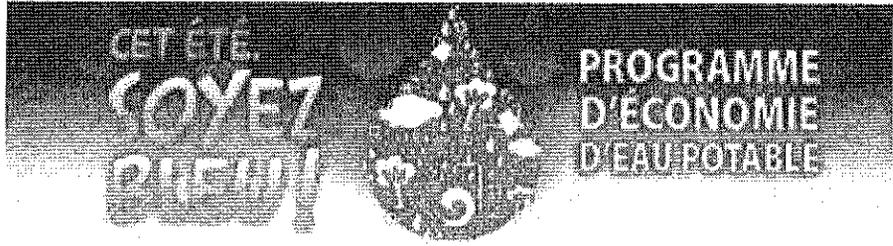


Bal des finissants... attention!

Mai 2013

Le mois de juin annonce le début de la saison des bals de finissants. Content de voir nos grands de secondaire 5 graduer, il faut quand même s'assurer que cette journée restera mémorable. La tendance des «avant» et «après» bal n'est pas sur le point de s'éteindre et celle de dépasser les bornes non plus. Dans ces événements, la consommation d'alcool est souvent au cœur des festivités et les jeux de «calage» aussi. Mais qu'est-ce que le calage? Le « calage », c'est l'action de boire une grande quantité d'alcool en très peu de temps. On entend par grande consommation d'alcool par plus de cinq consommations pour un homme et quatre pour une femme (**consommation = une bouteille de bière ou un verre de vin**). Il est pratiqué par des groupes de jeunes pour qui boire beaucoup d'alcool représente une épreuve ou un défi. Cette forme de consommation d'alcool est très dangereuse puisqu'elle peut causer la perte de jugement, des blessures et une intoxication due à l'augmentation du taux d'alcoolémie rapide dans le sang. Nous pouvons parler d'une intoxication aiguë lorsque le taux d'alcoolémie atteint 200 mg /100 ml. À ce rythme, cette intoxication peut engendrer la mort de la personne en moins d'une heure. C'est pourquoi il faut enseigner à nos jeunes les différents signes avant-coureurs pour qu'ils puissent savoir quoi faire si un de leurs amis vit une intoxication. Les signes à surveiller sont: *diminution importante ou absence de réaction, perte de conscience ou sommeil profond, difficultés respiratoires, pouls faible, vomissements répétés, transpiration excessive, peau moite ou hypothermie (peau froide)*. Dans un tel cas, il faut immédiatement contacter le 911 et rester avec la personne en tout temps. Info-Santé et le Centre antipoison sont aussi des ressources disponibles pour demander de l'aide si l'on doute de la gravité de l'intoxication. Finalement, la meilleure façon de prévenir les abus est d'enseigner à nos jeunes comment consommer de façon responsable et de leur démontrer les conséquences et les répercussions que peut avoir ce genre de jeu sur leur vie.

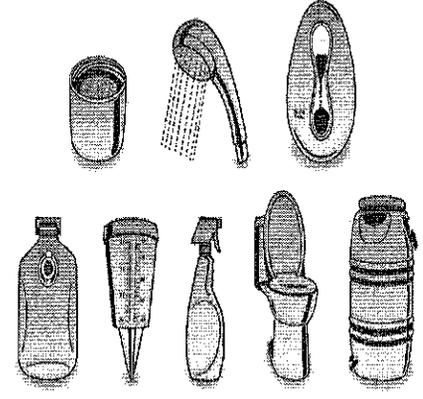
Source: Amélie Dubreuil
Maison des Jeunes Richelieu



Produits bleus

Une foule de produits permettant de réduire sensiblement votre consommation d'eau sont disponibles un peu partout que ce soit dans des quincailleries, des centres de rénovation ou même en ligne. Ces outils permettent de grandes économies d'eau sans avoir à changer vos habitudes.

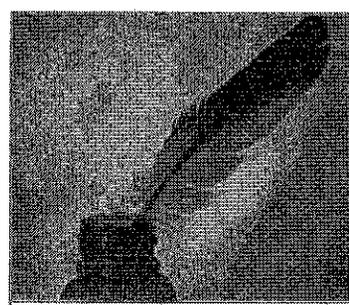
- **Aérateur de robinet** : pour réduire le débit de l'eau dans la cuisine ou la salle de bain sans diminuer la pression du jet.
- **Pomme de douche à faible débit** : pour diminuer la consommation d'eau et d'énergie.
- **Sablier de douche** : calcule 5 minutes sous la douche!
- **Toilette à faible volume** : pour remplacer la toilette standard par un modèle dont la cuvette contient 6 L d'eau.
- **Outil réducteur de volume de réservoir de toilette** : à introduire dans le réservoir pour en diminuer le volume.
- **Pastilles de détection de fuites pour toilette** : elles colorent l'eau de la cuvette en cas de fuite.
- **Baril collecteur d'eau de pluie** : à installer sous les gouttières pour récupérer et utiliser l'eau de pluie.
- **Pluviomètre** : calcule la quantité d'eau tombée sur votre terrain en cas de pluie ou lors de l'arrosage.
- **Minuterie d'arrosage** : pour ne pas arroser inutilement pendant de longues périodes de temps.
- **Produits ménagers ne nécessitant pas d'eau** : détergents qui ne nécessitent qu'un chiffon pour essuyer.



Surveillez les certifications Energy Star (machine à laver et lave-vaisselle) et WaterSense (toilettes, pommeaux de douche, robinets et aérateurs) qui vous permettent d'économiser eau et énergie!

Garderie

*Jeune grand-maman active,
repas équilibré, jeux, bricolage,
Diane Comtois 819-336-5918*



révisseur
poète
correctrice
Diane Descôteaux

200 rue Saint-Thomas
Notre-Dame du Bon-Conseil
Québec J0C 1A0

819.336.3398
info@dianedescoteaux.com



Rapport de l'assemblée générale annuelle du 14 mai.

Bernadette, Ghislaine, Louise, Marielle, Nicole et Réjeanne ont organisé, préparé et servi un souper chaud aux 34 membres présentes. Madame **France Morel** est désignée «**Maman de l'année**».

Marielle, animatrice de la soirée et elle l'a été plusieurs fois cette année rend hommage aux «**Anges du Bénévolat**» par sa réflexion. Elle commente la réalisation du dernier **Salon des Artisans**. Elle apprécie les généreux commanditaires, les aides masculines et féminines, les artisans, les gagnants des tirages et les bénéficiaires de cette activité. Elle nous partage la lettre de reconnaissance de Madame **Marie-Lyne Landry**, présidente de ce salon et candidate au Gala Excellence de mars.

Catherine résume les activités Afeas locales et régionales. Des gens hors-pairs nous ont témoigné leur vécu. **MERCI de nous avoir partagé ces moments !** Cinquante des 60 billets du tirage provincial ont trouvé preneur. Mesdames **Jovette Douville** et **Gisèle Vachon** ont vendu 20 billets chacune. **Marielle** y a mis du sien pour l'autre carnet. **Félicitations à vous !**

Nicole rappelle que **46 membres** ont payé leur cotisation. Les autres...envoyez-lui votre renouvellement ou votre nouvelle adhésion. Plus de 80 \$ est amassé pour le don au Centre Normand Léveillé. **Nicole** a animé les activités mensuelles à plusieurs occasions.

Louise lit son rapport positif du bilan financier annuel et répond aux questions. **Bernadette** nous informe en particulier du tissage. **Ghislaine** connaît bien ces techniques aussi. **Toutes les trois**, elles sont responsables de l'accueil, inscription, collation, tirage, montage de la salle à chaque rencontre. Chacune siège également au conseil d'administration Afeas.

Réjeanne remercie l'équipe du c.a et les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de sa mère. Elle annonce les activités futures de la Fadoq. Réjeanne s'est faite animatrice dans plusieurs rencontres mensuelles.

Les postes de présidente et de vice-présidente sont vacants. **Réjeanne** ne renouvelant pas son mandat, Madame **Claire Martin** a accepté de se joindre à nous du conseil après la mise en candidature. **BIENVENUE !** Une déléguée et une personne agissant comme substitut représenteront notre Afeas au congrès provincial qui se tiendra à Saint-Jean-sur-Richelieu en août.

Un mot de reconnaissance est lu envers **Marielle** qui, par ses gestes gratuits et ses actions bénévoles se dépense et se dépasse sans compter ... Quelle chance aussi d'avoir été là au bon endroit et au bon moment pour connaître Réjeanne qui avait prolongé d'une année son implication au c.a.

SOUPER RECONNAISSANCE à la Pente Douce, le mardi 4 juin à 18h00 pour ceux et celles qui ont mis temps et énergie à l'édition 2013 du «Salon des Artisans» et à la vie de l'Afeas tout au cours de l'année.

Les **activités Femmes d'Ici** mensuelles reprendront à l'automne.

BON ÉTÉ !!!

Catherine Dupuis / 15 mai 2013

NOTRE-DAME
DU BON-CONSEIL

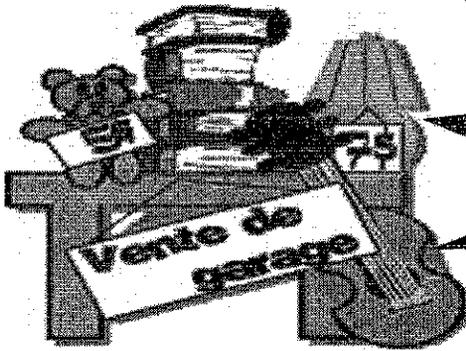
Village
Pour y vivre et grandir !

LE GRAND DÉBARRAS

Événement annuel éco-responsable

À Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Village,

Chaque résident aura la chance de
vendre à son domicile les articles de son choix et ce,
sans aucun frais de permis.



SAMEDI ET DIMANCHE
8 ET 9 JUIN 2013
Beau temps, mauvais temps

Serge Fortin
encanteur

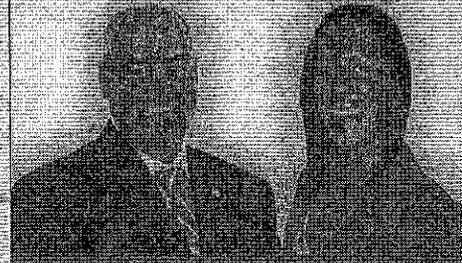
819.336.2433

2698, rang 10-Wendover
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Québec J0C 1A0

Comeau Trépanier Corriveau
NOTAIRES

Me François Comeau
Notaire

Me Amélie Corriveau
Notaire



Saint-Léonard-d'Aston Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 399-2673 819 336-2200

fadoq

Club FADOQ
de Bon-Conseil
Centre-du-Québec

Vacances

Les jeux intérieurs sont terminés pour la saison et les jeux régionaux aussi. Au nom de tous les membres et en mon nom, **je veux féliciter Louise Leblanc pour s'être méritée la médaille d'argent dans la marche prédiction avec 3 secondes et .40 centième de différence. Bravo Louise!!!** Merci à chacun et chacune de vous pour votre participation.

Interclubs

Journée Interclubs le mardi 4 juin 2013, à la salle Fadoq de Bon-Conseil.

Messe à l'église à 9h30, bingo, repas, jeux et tirages à la salle Fadoq.

Le prix : 12 \$ pour la journée. Il faut absolument réserver auprès de :

Pierrette 819 336-5302 ou Réjeanne 819 336-5052.

Venez vous amuser et fraterniser dans la bonne humeur.

Jeux

Le jeu de pétanque est commencé et des équipes se forment.

Le jeu de fers est libre. Peut-être que des personnes seraient intéressées à commencer à jouer....j'attends votre appel....

Voyage

Dernier rappel pour le voyage « Les chemins de la Nouvelle-France » **le vendredi 14 juin** (secteurs Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré). Réseervations : Marguerite Gauthier 819 336-3570.

À votre agenda

***Il y a les journées interclubs des autres clubs Fadoq auxquelles vous pouvez participer.

*****Retenez bien cette date : 25 septembre 2013.**

Ce sera un souper gratuit pour commencer l'année. Nous aurons un invité spécial, **Monsieur André Garant, maire de Saint-Élie-de-Caxton**. Il viendra nous parler de son village et du phénomène « Fred Pellerin ». La soirée sera ouverte au public et je compte sur vous pour en parler tout au long de l'été.

Encore Merci à tous et toutes les bénévoles qui ont aidé tout au long de l'année pour faire de nos activités de belles rencontres.

« Je vous souhaite de passer de belles vacances et de reconnaître et profiter de tous ces petits bonheurs qui seront parsemés sur votre chemin. »

Réjeanne Comeau, présidente 819 336-5052



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

8 mai 2013

Objet : Circuler à vélo en toute sécurité - La Sûreté vous conseille

Avec l'arrivée du printemps, les cyclistes sont de nouveau présents sur les routes ou à leurs abords. Les policiers de la MRC de Drummond, de la Sûreté du Québec invitent donc l'ensemble des citoyens qu'ils soient automobilistes ou cyclistes à être vigilants afin de s'assurer d'un partage sécuritaire de la route.

Les cyclistes font partie des usagers de la route les plus vulnérables puisqu'ils ont peu de protection et qu'ils sont moins visibles. Afin de réduire les risques d'être impliqués dans une collision, les cyclistes doivent s'assurer de respecter la signalisation routière tout comme les automobilistes.

De plus, selon le Code de la sécurité routière, ils devraient toujours :

- circuler à l'extrême droite de la chaussée ;
- signaler leurs intentions lors des virages, des ralentissements et des arrêts ;
- circuler à la file lorsqu'ils roulent en groupe ;
- demeurer à califourchon et tenir le guidon du vélo en tout temps ;
- rouler dans le sens de la circulation.

Selon la Société de l'assurance automobile du Québec, « les blessures à la tête sont la cause d'environ 60 % des décès chez les cyclistes ». Le port du casque est donc fortement recommandé. S'assurer que son vélo est en bon état et le munir de réflecteurs est également conseillé.

La Sûreté du Québec invite les usagers de la route à consulter le site Web de la Société de l'assurance automobile du Québec pour plus d'informations sur la sécurité à vélo.

-30-

Service des communications avec les médias
Sûreté du Québec
Montréal - Grand quartier général
(514) 598-4848
www.sq.gouv.qc.ca

VIE COMMUNAUTAIRE

La Sûreté du Québec – poste de la MRC de Drummond – lutte à contrer la culture de cannabis et invite la population à signaler toutes activités criminelles liées à ce phénomène.

Soyez assurés que toutes informations transmises seront traitées confidentiellement et ce, en contactant les intervenants suivants :

Site web : www.infocrime.org / Courriel : info-crime@qc.aira.com

Agent Patrick Roy et Agent Gilles Belleau
Sûreté du Québec - Poste de la MRC de Drummond
Tél. : 819 478-2575 ou un autre policier

infocrimeTM
1800 711 1800

Ligne d'urgence
310-4141

Pourquoi signaler un crime ?

En signalant un crime, vous contribuez au développement d'un milieu de vie sain et sécuritaire car : **La sécurité, c'est l'affaire de tous !**

Qu'est-ce que le contrat social pour la lutte à la culture de cannabis ?

Le **contrat social** est le résultat d'un partenariat entre les propriétaires de terre et la Sûreté du Québec.

Ce contrat autorise la Sûreté du Québec à utiliser tous les moyens dont elle peut disposer pour identifier la présence de plants de cannabis sur vos propriétés, d'y intervenir sans mandat en tout temps dans le cadre du programme Cisaille et de procéder à l'éradication des plants de cannabis en causant un minimum de dommage.

Le **contrat social** permet de contrer l'isolement et la peur face aux mariculteurs.

Les interventions se font dans le respect et l'anonymat des personnes qui collaborent.

De cette façon, nous démontrons collectivement notre refus face à ce genre de production sur nos terres.

Sergent Hugues Lemaire
Coordonnateur des relations avec la communauté
Sûreté du Québec - MRC de Drummond

**Un crime ?
Moi j'le signale !**

VIE COMMUNAUTAIRE



infocrime
1800 711 1800™

Date : 2013-04-24

Info-Crime est un programme communautaire à but non lucratif. Ses objectifs sont d'éveiller la conscience sociale des citoyens, de les sensibiliser à leurs responsabilités civiques et d'aider les organisations policières à protéger la société contre le crime.

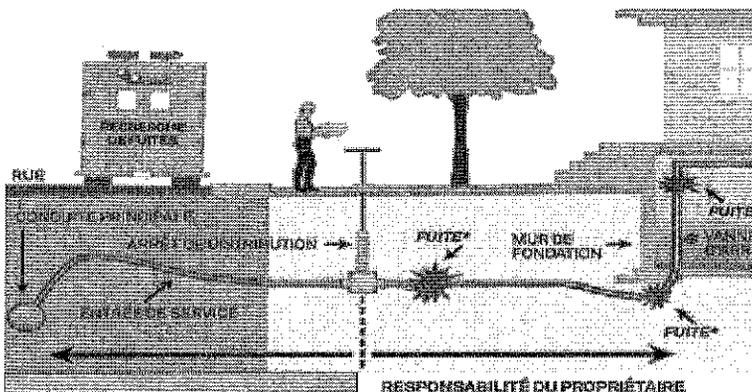
Si vous communiquez avec Info-Crime pour signaler une activité illégale ou un crime, vous pouvez être assurés de garder l'anonymat. Votre appel ne sera jamais enregistré, il n'y a pas d'afficheur et la fonction *69 est désactivée. Seule la municipalité d'où provient l'appel apparaîtra sur le relevé téléphonique.

Alors, si vous détenez des renseignements sur une activité suspecte ou criminelle, téléphonez sans délai. Vous pourriez, si vous le désirez, recevoir une récompense advenant le cas où vos informations permettent l'arrestation et l'accusation d'un suspect.

Pour tout autre renseignement sur **Info-Crime Québec**, téléphonez sans frais au numéro : **1 800 711-1800**.

Sergent Hugues Lemaire
Coordonnateur des communications
et des relations avec la communauté
Sûreté du Québec
MRC de Drummond

Réparation d'une entrée d'eau



Les citoyens qui requièrent une interruption de l'alimentation en eau afin de réaliser des travaux sont invités à informer la municipalité au 819 336-2744, 24 heures à l'avance. Il appartient au citoyen de s'assurer que les travaux soient faits durant les heures régulières soit de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au vendredi. Sinon, certains coûts pourraient être facturés.



ProColor Prestige
EXPERT CARROSSIER

Denis Therrien
Propriétaire

1360, route 122
Notre-Dame du Bon Conseil Qc
J0C 1A0
Tél. : (819) 336-2388
Fax : (819) 336-
Courriel : properfexauto@cjqcable.ca

DEBOSSELAGE & PEINTURE



Firme Martin Paradis
Arpenteurs-Géomètres

Martin Paradis, B.Sc.A.
Arpenteur-Géomètre

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

www.decosurfaces.com



DECO SURFACES
TAPIS NOTRE-DAME INC.
Couvre-plancher et décoration

150, rue Notre-Dame, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0
Tél. : 819 336-2828 / Fax : 819 336-2394
R.R.Q. : 3089-1394-96



DEGRANDPRÉ
Puits artésiens
Puits P Pompes Traitement d'eau



Samuel St-Pierre
819 740-9110

Drummondville : 819-472-3286
Fax : 819-472-7402

samuel@degrandprepuits.com 880 : 835-7935-13
5224, boul. St-Joseph, Drummondville (Q.C.) J2A 3V9

Dr. Guilaine Bergeron
Dr. Dany Marcure
Dr. Karine St-Onge

Dr. René Bergeron
Dr. Jean-Philippe Pelletier
Dr. Françoise Sylvestre

Téléphone : 819-336-3332
Télécopie : 819-336-2399
Messagerie : climotbc@ntic.qc.ca



THOMAS CAYA
(1982) INC.

2844, route 122 C.P. 240
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec
J0C 1A0

Bols, Quincaillerie
Matériaux de Construction
Portes & Fenêtres
Ancestrale sur mesure.

Téléphone: 819-336-2818
Télécopieur: 819-336-2819
Courriel: tcaya@ntic.qc.ca
www.rona.ca



RESTAURANT
Le Canadien

Livraison
Salle à manger
Déjeuner dès 6h a.m.

819.336.5336

2841, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0



Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec

SSJB

Laurendy Touchette, représentante
Assurance vie et assurance accidents
Téléphone : 319 336-2736

Boite postale : 448, rue Notre-Dame
Drummondville (Québec) J2B 2K9
Téléphone : 819-478-2519
www.ssjbq.qc.ca

AVIS PUBLIC IMPORTANT

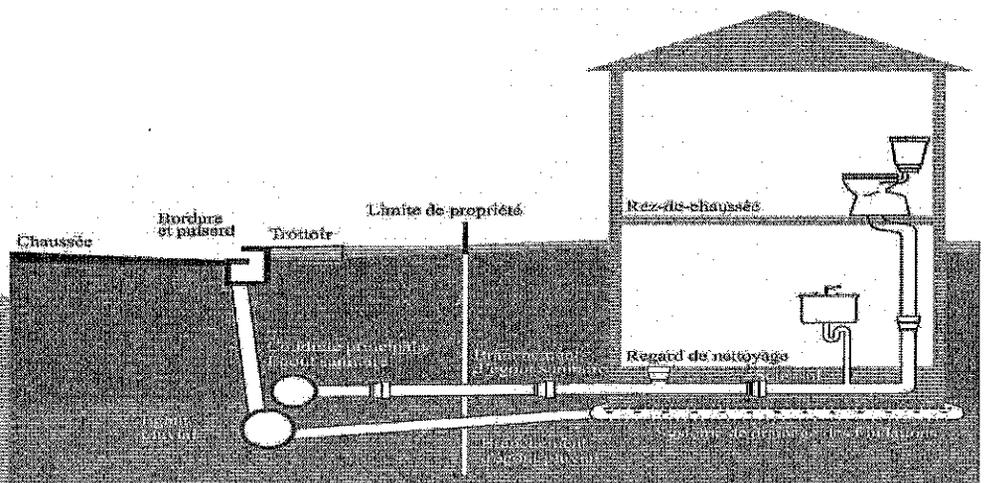
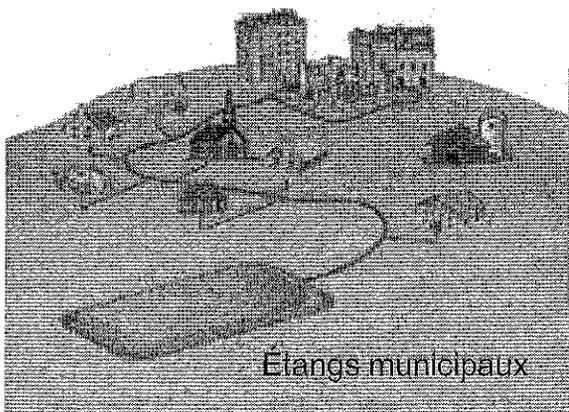
Depuis novembre 2010, la municipalité innove en injectant un **nouveau produit entièrement biologique à base de bactéries non pathogènes** dans son réseau d'égouts sanitaires (station de pompage) et à l'usine d'épuration des eaux usées.

OBJECTIFS DE RÉSULTATS	
Installations municipales	Installations privées (<i>base volontaire</i>)
⇒ Réduction de l'accumulation de matières organiques dans les conduites et dans les étangs aérés à l'usine d'épuration	⇒ Réduction de l'accumulation possible de matières organiques dans votre conduite reliée au réseau municipal
⇒ Augmentation de la durée de vie des étangs aérés municipaux	⇒ Réduction du risque de refoulement d'égout
⇒ Réduction de la quantité de boues solides à disposer	⇒ Nettoyage pour un meilleur fonctionnement de votre trappe de retenue installée sur votre conduite reliée au réseau municipal
⇒ Amélioration de l'efficacité du procédé de traitement des eaux usées	⇒ Augmentation du nombre de points d'injection du nouveau produit entièrement biologique sur l'ensemble du réseau municipal et favorisant un meilleur résultat collectif
⇒ Réduction d'utilisation de produits chimiques	

Comme nous constatons des résultats positifs à ce jour, nous avons pensé offrir, sur une base volontaire, le **nouveau produit entièrement biologique à base de bactéries non pathogènes** à l'ensemble des propriétaires fonciers de la municipalité et d'en assumer **33%** du coût net payé par la municipalité au fournisseur Nuvac.

Votre coût du traitement pour 12 mois: 26.45 \$ (1 sachet par mois à vider dans le bol de la toilette). Vous pourrez répéter ce traitement au besoin.

Si vous êtes intéressé (e) s à utiliser comme nous ce **nouveau produit entièrement biologique**, communiquez à l'hôtel de ville :
819 336-2744.



Isabelle Dumont
Directrice générale, sec.-trés., g.m.a., niv.1

ANNONCES CLASSEES

Desjardins
Caisse populaire
de l'Est de Drummond

Suite à l'assemblée générale annuelle du mardi 30 avril 2013,
les membres présents ont voté un montant de

270 000 \$

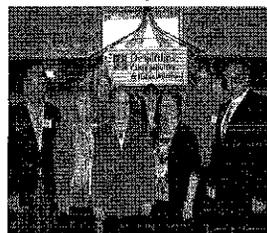
à être versé en ristourne.

4,25 %	1,50 %	0,06 % sur l'encours moyen	0,06 % sur l'encours moyen	Majoration ristournes en parts
Remis sur les intérêts reçus par les membres épargnants	Remis sur les intérêts payés par les membres emprunteurs	Remis sur les fonds Desjardins	Remis sur le financement Accord D	
La ristourne a été déposée dans la semaine du 26 mai 2013 aux membres qui y ont droit.				

Remise des dons et commandites aux
organismes de chaque municipalité



Membres présents à l'assemblée



Sur la photo : Gens du milieu de Saint-Félix,
le président, le directeur général et les
dirigeants qui représentent Saint-Félix.

Voici les dirigeants élus ou réélus de votre caisse :

Au conseil d'administration

Gisèle Beaulieu Normand Lauzière
Stéphane Bélisle Guy Morin
Andréane Benoit Gilles Provencher
Noémie Benoit* Régis Soucy
Julien Flibotte Luc Verrier
Caroline Francoeur

Au conseil de surveillance

Alain Dionne
Sébastien Francoeur
Nicole Tessier

* Nouvelle dirigeante

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600
Télécopieur: (819) 336-2731

Centre de services Saint-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

VIE COMMUNAUTAIRE



Yvon Grenier 819 336 3755 Bureau
 Conseiller en sécurité financière 819 336 3705 Télécopieur
 Représentant en épargne collective 866 837 7245 Sans Frais
 819 336 3830 Résidence
Primerica ygrenier.cn287@primerica.com
 810-A Notre Dame www.primerica.com/yvongrenier
 N-D-du-Bon-Co (QC) J0C 1A0



Quincaillerie Bon-Conseil Inc.
 140, rue Notre-Dame
 Bon-Conseil (Québec)
 J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
 Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

Aussi agent
 Auto Maximum

Guy & Pauline, propriétaires
 Steeve et Éric Lemaire



Pavage Vaillieux 1990 Inc.
 C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
 • Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
 • Nicolet : (819) 293-8085
 • Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBO : 2416-8304-05



Salon d'Esthétique
Denise Pinard
 Esthéticienne expérimentée

Soin du visage
Épilation à la cire tiède et chaude
Soin du corps (sablage corporel)

111, rue Notre-Dame,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 (rue Drummond, J0C 1A0)

(819) 336-3508

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122

NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

QUINCAILLERIE UNIMAT
 ÉQUIPEMENT AGRICOLE & PELOUSE ET JARDIN

ÉRIC LANDRY TEL: 819-336-2130
 MARIO LANDRY FAX: 819-336-2233
 RENAUD LANDRY MACH.BENOIT@NTIC.QC.CA



Pierre Fischer

Enseignant en Électronique,
 Technicien en communication.



Réparation d'Ordinateur, mise à jour et
 anti-virus, Écran plat, réseau résidentiel.
 Cours de base, Office, Internet et programmes
 de courriel.

819-850-2648

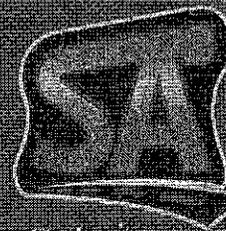
201, rue St-Félix,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Qc. J0C 1A0



CLAUDE LEMAY

Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
 Téléc.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 (Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca



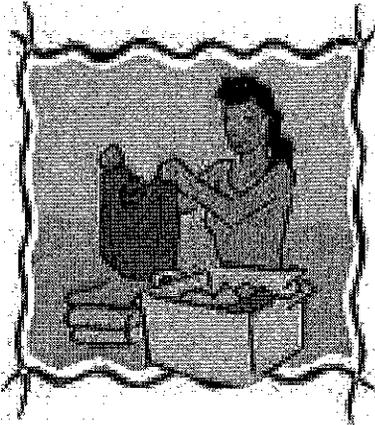
Smith
Asphalté inc.

Depuis
 1956

Résidentielle, Commercial
 Estimation, Vente

www.smithasphalte.com

VIE COMMUNAUTAIRE



VESTIAIRE BON-CONSEIL

Heures d'ouverture:

Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00
Jeudi de 13h00 à 16h00



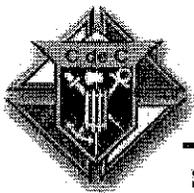
Monique Audet, responsable 819 336-2113

CGOC Électricité Inc.
Entrepreneurs Électriques
résidentiel • commercial • industriel
1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
(Québec) J0A 1H0
tél.: 819-336-2048
télé.: 819-336-9248



**Clinique vétérinaire
Centre du Québec Inc.**
167, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
J0C 1A0
Tél. : 819 336-5050
Fax : 819 336-5051
Courriel : cvoq@cgocable.ca

animaux de ferme et de compagnie
Dr L. Mills, Dr J-Y. Perreault, Dre L. Simoneau, Dr R. Dupras
Dre Y. Brunet, Dre V. Gagnon, Dr P. Gibeau,
Dre N. Ruest, Dre J. Van Calsteren, Dre I. Veilleux



Chevaliers de Colomb
Conseil 7753

S.C. Pierre Fischer, GC 819-850-2648
Raymond Comeau, SF 819-336-5203

541, rue Elphège-Bourgeois,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
Qc. J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mercredis de chaque mois



Région Centre du Québec

www.sintra.ca

911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, J0C 1A0
Téléphone: (819) 336-2666

SERVICES

Construction de routes, égouts, aqueducs, terrassement, excavation, concassage, pavage

Usines d'asphalte certifiées, ISO 9001 (2000)
Licence R.B.Q.: 8006-9552-07

St-Charles: (819) 472-4852
Princeville: (819) 364-5356

Victoriaville: (819) 752-5757
Sorel: (450) 742-5993



Siège social
330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819 336-2600
Sans frais : 1 866 838-2600
Télécopieur : 819 336-2731

www.desjardins.com



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail
1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0

(819) 336-4442
Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

Horaire collectes ordures et récupération

Juin 2013

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	 6	 7	8
9	10	11	12	 13	 14	15
16	17	18	19	 20	 21	22
23	24	25	26	 27	 28	29
30						

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES

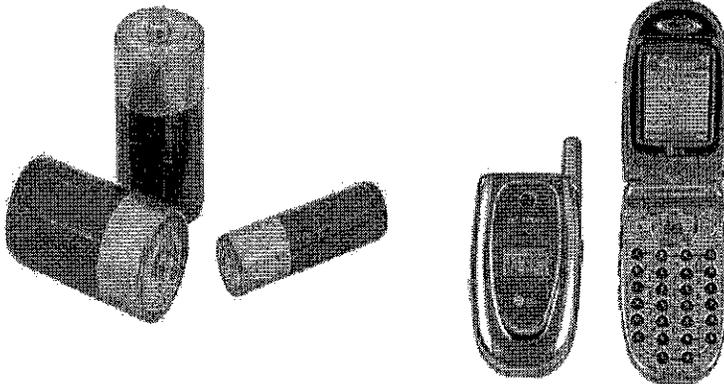


RÉCUPÉRATION



**COMMERCES à
chargement avant**
Ordures TOUS LES
MERCREDIS

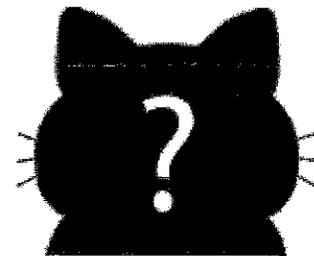
Récupération TOUS
LES MARDIS



Veillez noter qu'au Centre Communautaire, se trouve un contenant pouvant recevoir vos piles usagées de même que vos cellulaires.

Merci de penser « Récupérons et sauvons la planète ».

Recherché



RETROUVEZ VOTRE ANIMAL

Pour tout animal perdu
(chien ou chat), contactez la
SPAD (Société Protectrice
des animaux Drummond) au
819 472-5700.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi

8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00

1/2 page \$50.00

1 page \$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	336-3334
Ambulance	9-1-1
Bureau de poste	336-2611
Carrefour jeunesse-emploi	819 358-9838
C.L.S.C.	474-2572
Centre Communautaire	336-3221
Commission de Développement Socio-Économique Village	336-2744
CPE Papillon Enchanté	336-5452
Distilla-Cèdre	397-5010
École Bon-Conseil	819 850-1622
Fourrière municipale	336-2744
Gai Écoute inc.	514 866-6788
Garage municipal village	336-3854
Garage municipal village cellulaire	479-5640
HLM (Mercédèse Tourigny)	336-7175
Hôtel de ville, village	336-2744
Info-Crime	1-800-711-1800
Info-Santé	8-1-1
Pavillon du Centre (patinoire)	336-3854
Police	9-1-1
Pompiers	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil	336-2163
SPAD	472-5700
Taxi Bon-Conseil	336-3030
Transport collectif (billetterie)	336-2744
Vestiaire	336-2113

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont

Anne-Marie D. Pelletier

Jovette Douville



Collaborateurs

Les responsables municipaux et les organismes communautaires.

**Bibliothèque municipale
située au 541, rue Notre-Dame**

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h30 à 11h00

Mardi: 18h30 à 20h00

Samedi: 9h30 à 11h00

NOTE: Fermée les jours de congés fériés

Téléphone: 819 336-2967

